

FICHE DE PRISE DE DÉCISION

Fiche de prise de décision : INF-GEN-2016-018
Direction des infrastructures
Service du génie
Objet : Travaux de pavage 2015
Réclamation de la subvention du ministère des Transports
Date : 18 janvier 2016

ÉTAT DE LA SITUATION (situation/problème)

Dans le cadre des travaux de pavage de rues pour l'année 2015, des subventions de l'ordre de 79 132 \$ nous ont été accordées par le ministère des Transports du Québec. Le règlement d'emprunt RV-2014-13-17 prévoyait des travaux de l'ordre de 9 032 000 \$.

SOMMAIRE DES SUBVENTIONS À RECEVOIR

Description	Coût total des travaux (excluant taxes et frais contingents)	Subvention à recevoir
Comté des Chutes-de-la-Chaudière (2015)	483 000 \$	56 547 \$
Comté de Bellechasse (2015)	263 000 \$	20 000 \$
Comté de Lévis (2015)	64 000 \$	2 585 \$
Total :	810 000 \$	79 132 \$

Pour obtenir le versement de ce montant, une résolution du conseil de la Ville est nécessaire pour confirmer les dépenses de l'amélioration du réseau routier. Nous joignons (annexe 1) le formulaire du MTQ relatif à la subvention accordée et à la résolution requise.

ANALYSE DES ALTERNATIVES (avantages/inconvénients/impacts)
ÉCHÉANCIER DE RÉALISATION

FINANCEMENT (coûts/revenus/poste budgétaire/impacts budgétaires 2015-2016-2017)

Coûts/revenus Impacts 2015 2016 2017

Conformément au règlement RV-2007-07-02 sur le contrôle et le suivi budgétaire, il incombe au responsable d'activité budgétaire de vérifier la disponibilité de crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense est projetée.

Disponibilités budgétaires Oui Non

Commentaires

- Financement déjà autorisé par :
- Budget de fonctionnement. Poste budgétaire : _____
 - Règlement d'emprunt spécifique RV-_____, Poste budgétaire : _____
 - Règlement « Omnibus » RV-_____, résolution CE-_____
 - Autre (spécifier) : _____, résolution CV-_____

Autorisation de financement à obtenir et source de financement proposée :

Commentaires

Numéro du projet PTI : **Montants** **2015** **2016** **2017**

Compensation : ou N/A

Projet subventionné : Oui Non
Si oui, préciser le titre du programme et le pourcentage :

Signature du responsable d'activité budgétaire  Date : 27/01/2016

ÉCHÉANCIER (étapes/dates/justification de la nécessité du traitement par CE ou CV à cette date)

PERSONNES CONSULTÉES

Nom de la personne	Date (J/M/A)	Champ de compétence

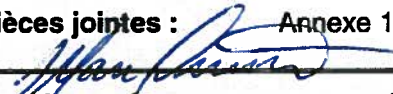
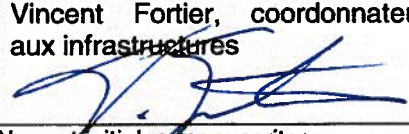
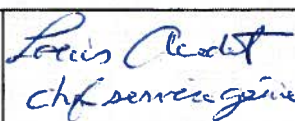

RECOMMANDATION (énoncé)

Il est recommandé au comité exécutif de recommander au conseil de la Ville d'adopter, lors de la prochaine séance, une résolution qui se résumera comme suit :

Que le conseil de la Ville de Lévis approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux pour un montant subventionné de 79 132 \$, tels qu'ils sont énumérés à la fiche de prise de décision INF-GEN-2016-018, conformément aux exigences du ministère des Transports, ces travaux ayant été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Ville et que le dossier de vérification a été constitué.

UNE COPIE DOIT ÊTRE EXPÉDIÉE AUX PERSONNES CONSULTÉES

Liste des pièces jointes :  Annexe 1 : Formulaire du MTQ

Préparé par :  Marc Fréchette		Titre d'emploi : Technicien en génie civil	
Recommandé par :			
Vincent Fortier, coordonnateur aux infrastructures 	 Louis Cloutier chef service génie		
Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	Nom et initiales manuscrites Titre d'emploi	
Commentaires :			
Signature de la Direction : 		Date : 01/02/2016	

COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Signature de la Direction générale :  Date : 2016/02/09

ANNEXE 1



SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER (RÉSOLUTION MUNICIPALE)

Les sections 1 et 2 de ce formulaire doivent être remplies par la municipalité afin d'obtenir le versement de la subvention

1- DESCRIPTION DE LA SUBVENTION

Nom de la municipalité : VILLE DE LEUIS

Circonscription électorale provinciale : CHUTES DE LA CHAUDIÈRE, BELLE CHASSE

Lieu des travaux : ET LEUIS

Dossiers : 000 22 712-1-25213(12)-2015-06-15-69
000 22 536-1-25213(12)-2015-05-29-29
000 23 769-1-25213(12)-2015-15-16-5

Type de travaux admissibles : _____

Coût total des travaux : 810 000 \$ Montant de la subvention : 79 132 \$

2- RÉSOLUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

À la séance du conseil municipal de _____ tenue le _____, la résolution suivante portant le n° _____ a été adoptée et en résumé comme suit :

« Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la ou les chemins pour un montant subventionné de _____ \$, conformément aux exigences du ministre des Transports. »

« Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué. »

Je, soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de _____ déclare et certifie que la présente résolution a été adoptée par le conseil municipal.

Signature du secrétaire-trésorier : _____ Date : _____

RÉSERVE À LA DIRECTION TERRITORIALE

Je recommande le versement (partiel ou complet) de la somme de _____ \$, selon la subvention accordée en date du _____ (lettre ou entente)

COMMENTAIRES :

Signature du gestionnaire autorisé : _____ Date : _____